

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire



Le travail des « 16-18 ans » : « Bricolage social » ou économie parallèle ? (débat)

The Work Situation for 16-18 Years Old: "Getting by" on a Parallel Economy

El trabajo de los 16 a 18 años: ¿Trabajo de aficionado o economía paralela?

Yves Barel, Jean-Philippe Motte, Odile Plan, Jacqueline Manavella, François Pornon and Elisabeth Maurel

Number 8 (48), Fall 1982

Le chômage et les jeunes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034807ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034807ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

In reference to Yves Barel's book *La Marginalité sociale*, this debate concerns the issue of work and the impact of new work practices on society as a whole.

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Barel, Y., Motte, J.-P., Plan, O., Manavella, J., Pornon, F. & Maurel, E. (1982). Le travail des « 16-18 ans » : « Bricolage social » ou économie parallèle ? (débat). *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 146–150. <https://doi.org/10.7202/1034807ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le travail des « 16-18 ans » : « Bricolage social » ou économie parallèle ? (débat)

Y. Barel, J. Ph. Motte, O. Plan,
J. Manavella, F. Pornon, E. Maurel

Ce débat a été organisé en septembre 1982 à Grenoble sur le thème du rapport entre les jeunes et le travail d'une part, et la signification sociale globale de ce problème crucial à l'heure actuelle.

Après avoir pris la dimension statistique et économique du phénomène, et présenté les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles nouvelles destinées à y faire face, notamment depuis le changement du gouvernement du 10 mai 1981, et la parution du rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, dit « rapport Schwartz », les participants du débat étaient invités à réfléchir, à partir de leur expérience propre et dans la ligne des hypothèses émises par Yves Barel dans son ouvrage : *La Marginalité sociale* (voir encart infra) aux enjeux sociaux du travail et du non-travail, et à l'impact sur la société dans son ensemble des nouveaux comportements vis-à-vis du travail.

Participaient à ce débat :

Yves Barel, Maître de recherches au C.N.R.S.,
I.R.E.P.-C.E.P.S. de Grenoble ;

Jean-Philippe Motte, sociologue de l'Agence d'urbanisme de Grenoble et l'un des responsables de la Mission Locale pour l'Emploi ;

Odile Plan, chargée de Mission à l'Agence pour le Développement de l'Éducation Permanente, chargée au plan national de la coordination des stages d'insertion sociale et professionnelle.

Jacqueline Manavella, de la Mission d'Éducation Permanente de Chambéry

François Pornon, éducateur de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Savoie, fondateur de l'A.T.F.J. (voir encart infra)

Elisabeth Maurel, sociologue, I.E.P.-C.E.P.E.S. de Grenoble, du groupe Rhône-Alpes de la R.I.A.C.

E.M. : Avant d'aborder le sujet dans son ensemble, peut-être serait-il utile d'avoir une vue un peu concrète de ce qui se passe sur les terrains en matière d'insertion professionnelle des jeunes. Jacqueline Manavella et François Pornon ont une expérience déjà éprouvée en la matière à Chambéry, peuvent-ils nous en parler en quelques mots ?

F.P. : Nos actions actuelles sont l'aboutissement des actions-jeunes menées depuis cinq ans. Elles concernent des jeunes de 16-18 ans qui ont tous quitté le système scolaire à 16 ans sans aucune qualification. Nous cherchons à combiner une action sociale avec une certaine activité de production et une action de remotivation pour une formation. Cela part du constat de l'impossibilité totale pour ces jeunes d'une insertion directe en entreprise, même pour une courte durée. De fait, un certain nombre de difficultés se présentent à nous : manque d'offre de travail et absorption quasi complète du temps par la recherche des chantiers, difficulté de trouver des créneaux pour les filles, difficulté de mélanger des jeunes ayant des « handicaps » divers par rapport au travail (ex. : jeunes immigrés, jeunes sortant d'hôpital psychiatrique...), difficulté de faire prendre en charge le projet

par les jeunes eux-mêmes. Par exemple, le projet de créer une coopérative a dû être abandonné et nous sommes restés sous forme associative.

Mais il y a aussi des points très positifs : la réussite de certains chantiers, notamment les chantiers liés aux espaces verts, et surtout le tutorat mis en place : tutorat de chaque jeune 16-18 ans par un jeune 18-25 ans, tant sur les chantiers que pendant les périodes de formation.

O.P. : Il existe des actions semblables à Paris, entre autres, avec des groupes de filles pré-prostituées, ou sortant de prison. Mais le succès des stages est lié à l'effort entrepris pour maintenir un rapport constant avec les employeurs : deux personnes s'occupent de cela à temps plein.

J.-Ph M. : À ce niveau, les missions locales pour l'emploi, qui rassemblent tous les partenaires concernés y compris les employeurs, peuvent jouer un rôle intéressant.

E.M. : Une expérience comme celle de Chambéry a le mérite de l'antériorité mais est en train de se reproduire à de nombreux exemplaires actuellement. Cela interroge sur la fonction remplie dans ce cas par l'action sociale et par la formation permanente. Yves Barel évoque dans son ouvrage l'hypothèse que la formation permanente aurait pour rôle de « contourner » l'allergie au travail des jeunes ou des marginaux, sans l'attaquer de front, mais en lui octroyant une certaine reconnaissance. Qu'en pensez-vous ? Peut-on parler « d'allergie au travail » chez les jeunes que vous cotoyez ?

F.P. : Il est clair que les jeunes bossent pour avoir du fric. Il est exceptionnel qu'ils aient une autre motivation.

S'ils pouvaient travailler de manière discontinue, intérimaire, juste quand ils ont besoin d'argent, ils le feraient sans doute. Mais ceci, qui était possible il y a 5 ans encore, est devenu tout à fait impossible. On ne trouve même plus d'emplois transitoires.

Y.B. : Ce qui est frappant dans cette affaire, c'est le rapprochement entre « travail social » et « activité productive ». Cette apparente « allergie au travail », est-ce un phénomène cyclique ou pas ? On constate

chez les jeunes un refus du cadre institutionnel, un refus du « piège » de l'usine ou du bureau beaucoup plus fréquemment qu'autrefois.

Créée en juillet 1981 à Chambéry (Savoie), l'association a pour but de fournir à des jeunes en difficulté :

- un travail intermédiaire entre le chômage et l'insertion professionnelle directe ;
- un accueil ;
- une orientation, pré-formation, ouverture vers la formation.

De septembre 1981 à septembre 1982 :

Plusieurs chantiers ont été réalisés dans les créneaux suivants :

- soudure ;
- nettoyage, entretien de bâtiments, déménagements ;
- bricolage ;
- pagination ;
- entretiens d'espaces verts et nettoyage des berges.

Ces chantiers ont permis le travail pour au moins 6 mois maximum de 50 jeunes environ, dont 70 % de jeunes immigrés. Les principaux demandeurs sont la municipalité de Chambéry ou des services administratifs, les H.L.M.

En même temps se sont mis en place des stages d'insertion faisant alterner travail et formation et mettant en oeuvre un principe pédagogique de tutorat entre salariés 18-26 ans et stagiaires 16-18 ans. Un contrat pédagogique est établi avec chaque jeune individuellement.

L'ensemble des opérations est co-piloté par la « Mission Éducation Permanente » de Chambéry et la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Savoie. Ces deux organismes mettent à disposition leurs permanents et l'encadrement des chantiers est fait par deux jeunes volontaires rémunérés sur une subvention de la D.D.A.S.S. et du Ministère du Temps libre.

Les jeunes sont tout rémunérés au S.M.I.C. sur les revenus de la production.

Quelle est l'importance de tout cela ? non pas quantitativement mais dans l'ordre de la signification sociale ?

Dans la réorientation du travail social dans ces activités de « travail-formation », quelle est la part de bricolage social, et quelle est la part d'un mouvement de fond ? Y a-t-il là quelque chose qui serait de l'ordre d'une recherche d'une autre manière de travailler ?

Le travail social fonctionne là comme un « sas », en créant un milieu provisoire et protégé, de transition, avant le milieu industriel.

Est-on dans un fonctionnement qui ne peut être que local et provisoire ? ou est-ce une remise en question de la civilisation du travail, à partir d'une optique centrée sur l'économie locale, familiale, etc. ? La machine économique est si bien rodée et si efficace qu'il est sans doute illusoire de chercher à travailler « autrement » en son sein. Ces tentatives sont-elles une alternative pour un « autre chose » ?

F.P. : Il est vrai que ce que les jeunes refusent de faire pour un patron, ils l'acceptent avec nous. Faut-il pour autant se considérer comme de « méchants travailleurs sociaux » qui récupèrent la force de travail ?

Y.B. : Une chose me frappe : la similitude entre le travail social, qui « récupère » en quelque sorte les marginaux, exclus, « déchets » de la société, et les formes de travail productif qu'il commence à susciter, qui sont toujours, quelque part aussi, de la récupération : nettoyage, entretien, réfection, « casse » automobile ou de moto, etc. ? Métiers de « démerdage », métiers de « charognard »...

O.P. : Ces « métiers de charognard » existaient autrefois, et ont peu à peu disparu avec la société de consommation. Est-on en train de les recréer avec les marginaux ? Récupération aussi d'un autre mode de vie, dont les valeurs ne soient pas forcément la stabilité et la consommation ?

J.-Ph M. : Ces nouvelles formes de travail qu'elles soient en « sas » provisoire ou traduisent un nouveau rapport au travail, pourraient être encouragées et soutenues dans le cadre de l'économie publique : on pourrait développer un travail en régie, sous contrat, avec tout un réseau d'entreprises de ce type. Or, cela rencontre la résistance, voir l'hostilité des

salariés ou fonctionnaires des services publics : services municipaux d'entretien des espaces verts, par exemple.

Y.B. : Il est exact que partout, la classe ouvrière « stable », les organisations syndicales s'articulent encore mal avec une économie parallèle et marginale. Les interférences ne peuvent pourtant qu'être de plus en plus intenses.

F.P. : C'est pourtant cela le partage du travail et la solidarité, il faudra y arriver...

Y.B. : Dans quelle mesure tout cela n'est-il qu'un discours, ou est-ce un mouvement de fond qui interdit d'avoir désormais avec les jeunes les mêmes techniques de contrôle ou de formation qu'autrefois. Qu'en disent les travailleurs sociaux ? Seul le terrain peut avoir une réponse à cela.

P.F. : Nous-mêmes balançons entre les analyses. Les jeunes, s'ils pouvaient ne travailler que 15 jours par mois, le feraient. Par rapport à eux nous réagissons en « adultes : où cela mène-t-il ? Que feront-ils plus tard ?

Y.B. : Comment s'est faite cette jonction entre le travail social, qui est traditionnellement « hors-travail » et la mise en place d'activités à dimension économique ?

C'est ce qu'il y a de plus significatif dans le phénomène.

F.P. : Cela vient d'une évolution personnelle de l'éducateur mais aussi de la demande des jeunes qui change. Leur demande devient de plus en plus économique.

J.-Ph M. : Cette évolution commence à se répandre, et ne concerne pas seulement les jeunes. À Grenoble, plusieurs expériences ont eu lieu. À Dreux, on peut noter la reconstruction d'un quartier ancien par une association de jeunes et d'artisans. L'expérience de l'Alma-gare à Roubaix est célèbre. En tout, on peut recenser une cinquantaine d'expériences de ce type.

F.P. : Mais il faut souligner que l'on ne peut pas traiter tout le problème des jeunes par le travail.

« Je me propose...d'essayer de montrer ce qui relie [la] marginalité à la société, tout en rendant ce lien invisible, puisque la marginalité est la rupture rendue visible d'avec la société.

Il ne s'agit pas seulement de comprendre, ce qui serait banal et insuffisant, que tout marginal est conditionné par, imprégné de la société qui le fabrique, qu'il se retrouve en elle et elle en lui. Qu'ils se ressemblent en quelque point en dépit de tout ce qui les oppose est une évidence qui ne fait qu'égratigner la surface des choses. Il n'y a pas seulement reflet passif de l'un sur l'autre, il y a transformation active, par le biais de toutes sortes de pratiques sociales, du « champ » social en « particule » marginale et — peut-être — retransformation de particule en champ » (p. 70-71).

« ...le rapport au travail et à la production est peut-être le point central à partir duquel il est le mieux possible et le moins arbitraire de départager ce qui est marginal et ce qui ne l'est pas. ...Quelles que soient les différences et les ambiguïtés réelles des marginalités, elles portent toutes, parfois en creux, ce stigmate de refuser, ou de *ne pas pouvoir gérer correctement* le rapport au travail et à la production, qu'il s'agisse d'allergie au travail, de chômage, de vieillesse, ou de handicap physique ou psychologique. Peut-être l'importance du problème de la marginalité dans les sociétés contemporaines vient-elle de ce que tout le social continue à être orienté au travail et à la production, alors qu'une fraction non négligeable et croissante de la popula-

tion *ne peut pas être mise au travail* ». (p. 112-113)

« ...le vide social n'est pas autre chose que la marginalité, mais qui est cette fois celle de la société toute entière, comme si elle devenait étrangère à elle-même: marginalité de la majorité « silencieuse », absente à son propre dire et à son propre faire, marginalité des minorités dominantes par rapport à ce qu'elles dominent. C'est *cette* marginalité que la marginalité « officielle », « visible », sert en partie à cacher et à exorciser » (p. 167).

Dans cet ouvrage, Yves Barel s'interroge sur ce qu'il appelle « l'invisible social ». La marginalité, sous toutes ses formes mais principalement dans ses manifestations envers le travail et l'activité productive, n'est-elle pas le lieu de condensation visible des tendances invisibles du champ social ? L'intégration apparente de la « majorité silencieuse » de la population dans le système « travail-consommation », n'est-elle pas progressivement laminée de l'intérieur par le doute de la société sur elle-même, en même temps que de l'extérieur, par l'impossibilité économique d'assurer à tous dans l'avenir proche une place productive ? Le rapport au travail n'est-il pas en train d'évoluer sur le mode de la « ruse » et de la « duplicité » : conduite intégrée de la majorité des travailleurs mais de laquelle nul n'est dupe, cette duplicité étant dévoilée partiellement dans les catégories sociale où se condense sous forme visible la marginalité : jeunes, handicapés, chômeurs, etc. ?

J.M. : Cela pose problème. Pourquoi ne pas développer davantage ce type d'activité économique en lien avec les municipalités. Quelle politique locale à cet égard ?

Y.B. : Oui... c'est la question de « l'économie sociale ». On en parle beaucoup, mais qu'en est-il sur le terrain ? Même sur le plan macro-économique, la question se pose : pour résorber deux millions de chômeurs, il faudrait un taux de croissance d'au moins 4 %. On arrive aujourd'hui à peine à 1,7 %.

La seule solution est de développer une dynamique locale.

J.-Ph. M. : Oui, mais cela est trop décalé par rapport à la logique du secteur privé. Un maire ne fait pas ce qu'il veut. À Grenoble, par exemple, la Mairie a 3300 salariés. Il ne peut pas sous-traiter comme il le veut avec des associations marginales.

O.P. : C'est un discours inaudible par les milieux syndicaux.

Tout est trop codifié dans l'organisation du travail.

J.M. : Y a-t-il des recherches sur tous ces problèmes ? Que fait l'Agence pour l'économie sociale ? S'il n'y a pas une stimulation venant de haut, les municipalités ne feront rien.

Y.B. : Une véritable relance de l'économie locale est une redistribution du pouvoir social. C'est de là que viennent les blocages.

O.P. : Dans le monde rural, il se passe des choses intéressantes, des innovations. Cela est facilité par la polyactivité traditionnelle de ce secteur. En milieu urbain, le modèle salarial est trop prégnant et trop rigide.

E.M. : Tout cela est vrai, mais au-delà des innovations volontaristes de quelques groupes sociaux, au-delà de la solution économique que peut représenter l'économie sociale face à la crise et au chômage, n'y a-t-il pas quelque chose de plus profond qui est peut-être en train de se jouer par rapport au travail, et qui est de l'ordre de ce qu'Yves Barel appelle « l'invisible social ». Un comportement de toute la société qui change imperceptiblement dans son rapport au travail et dont les expériences marginales ou parallèles seraient des points visibles de condensation ?

Y.B. : Les gens continuent à travailler mais sont décalés quelque part. La question est de savoir si l'on continue à être une civilisation du travail, si l'on peut continuer à employer dans des conditions raisonnables toute la population active.

La marginalité au sens large n'est-elle pas ce sentiment de fin de période qui se cristallise chez certains en marginalité déclarée, et chez beaucoup dans un sentiment de « à quoi bon » ? Il se passe toute une série de phénomènes imperceptibles. Ont-ils à voir avec cela, comme par exemple les positions des syndicats italiens ou certaines prises de parole d'Edmond Maire.

J.-Ph M. : D'accord mais avec une nuance. Ce sentiment de décalage n'a pas encore une traduction assez puissante pour que les gens acceptent de se détacher des avantages liés au travail. Peut-être la bascule se fera-t-elle dans une perspective de partage du travail ?

Y.B. : Une économie comme la nôtre est bâtie de façon telle qu'elle ne peut se relâcher. Elle ne peut fonctionner que sur le mode paroxystique. Le reste ne tient que s'il reste marginal.

O.P. : Pourtant... de façon très perverse... certaines entreprises sont capables de devancer ce mouvement mais dans un but de rentabilité économique et pour faire baisser la pression syndicale. Cela s'est déjà produit.

J.-Ph M. : Ce n'est pas contradictoire et les deux choses peuvent se rencontrer.

O.P. : Ce n'est pas le type de progression envisagé dans une politique de gauche.

F.P. : Les expériences allemandes des circuits alternatifs montrent que l'on peut sortir de cette économie paroxystique. Mais cela devient un circuit parallèle. Aucune intégration n'est possible.

J.-Ph M. : On va peut-être vers un scénario de société duale.

E.M. : Ce qui est frappant c'est que le changement par rapport au travail n'est que l'un des symptômes d'un phénomène plus vaste. Ce qu'Yves Barel dans son ouvrage appelle « l'absence sociale ». Qu'entends-tu par là exactement ?

Y.B. : Après une longue phase historique où les gens se sont projetés dans des mouvements sociaux collectifs, on observe aujourd'hui un reflux. Chacun prend sa distance par rapport aux appareils, se retire sous sa tente, développe son rapport à la famille, au corps. En même temps s'accroît la violence, à la fois dérisoire et prégnante.

Il est difficile d'apprécier la signification de tout cela. Les travailleurs sociaux qui connaissent de l'intérieur certains milieux sociaux peuvent peut-être s'en rendre mieux compte.

F.P. : En fait, on ne sait que très peu de choses. On ne connaît que des phénomènes et des réactions extérieures. Mais après il y a une rupture. Ce qui se passe, se vit, se sent dans certains milieux... on n'en sait rien du tout.